



Mairie de PRADES
Le Village, 09110 PRADES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 29 décembre 2023 – 14h30 -

Lieu : Salle communale, séance publique

Présents : Pierre-Marie Milone, Guillaume Moquet, Hervé Peloffi, Vincent Sabadie, Chantal Toustou, Catherine Zalduendo

Excusé : Pierre Henrich

Secrétariat de séance et compte-rendu : Catherine Zalduendo

Lecture du compte rendu du conseil municipal du 2 novembre 2023 et approbation par les membres du conseil.

Investissements 2023

➤ Maison de la chasse

Il reste une tranche à faire pour terminer ce projet. En 2023 ce sont les chasseurs qui ont travaillé essentiellement sur ce chantier. Stéphane, l'employé communal, y a un peu participé aussi.

Les travaux d'électricité sont confiés à un professionnel. Les travaux d'eau et d'assainissement seront entrepris au 1er trimestre.

Ce bâtiment sera terminé sur 2024.

Le solde des subventions devra être demandé et encaissé sur 2024.

➤ Sécurité de la route

Les travaux ont été réalisés au printemps 2023. En novembre les coussins berlinois et les barrières ont été démontés en raison des contraintes de déneigement mais aussi à cause des travaux de la fibre réalisés sur la route.

➤ Bâtiment communal La Bexane

Comme nous l'avons déjà précisé, les réponses aux appels d'offre ont été en deçà des prévisions financières de l'architecte. L'éloignement du chantier, le coût des matériaux dans un contexte COVID ont été sous-estimés.

Hervé Peloffi, avec Pierre Henrich et Chantal Toustou, surveille de près le chantier chaque semaine.

Comme fréquemment dans le cadre d'une rénovation, l'étude initiale est différente de la réalité du terrain. On découvre l'existant au fur et à mesure de la démolition. A l'origine le bâtiment était un garage et la construction s'avère légère et fragile. Les non conformités doivent être traitées.

L'APAVE (bureau de contrôle sécurité) est présent régulièrement sur le chantier. Ainsi l'escalier de secours prévu le long du bâtiment côté est en direction de l'entrée du garage a été refusé. L'architecte a fait une autre proposition d'une sortie de secours au niveau des WC qui rejoint la place du village, solution qui s'avère moins coûteuse que la précédente.

Ainsi à chaque réunion de chantier, un équilibre est recherché entre les suppléments incontournables et les solutions moins disantes. Un bon état d'esprit règne sur ce chantier entre les entreprises et l'architecte. Il y a un effort de recherche de solutions communes pour rester dans l'enveloppe financière arrêtée. Cela demande de la vigilance de la part de tous les intervenants et notamment de la commission communale des travaux.

Les financements du projet

▪ DECIL (Etat/ Préfecture Ariège volet énergie)	150 000
▪ DETR 2022 (Etat/Préfecture)	165 032
▪ Fonds Vert 2023 (Etat/Préfecture)	60 000
▪ COMCOM	20 000 au titre de 2022 20 000 au titre de 2023 (en cours d'instruction)
(Communauté de communes de la Haute Ariège)	
▪ Département Ariège 2021	23 000
▪ Département Ariège 2023	25 000
▪ Région	33 000
▪ SDE 09 (Syndicat départemental des énergies de l'Ariège)	30 000 au titre de la rénovation énergétique 61 000 du Département Ariège/ énergie
▪ Prêt Commune	155 000 (Crédit agricole et La Poste)

La dette actuelle de la commune s'éteint et ces prêts ne mettent pas en difficulté les finances de la commune.

Le Crédit agricole assurera l'avance des subventions en attendant leurs versements et du remboursement de la TVA (2 ans après sur une base moyenne de 15% de TVA).

La fin du chantier probable est fixée en septembre 2024. En ce qui concerne les restaurateurs, ils s'adaptent intelligemment aux contraintes du chantier et à ses évolutions. Ils participent aux réunions de chantier afin de se coordonner avec les entreprises. Ils ont pu maintenir le fonctionnement de la restauration avec des adaptations.

Etude Budget 2024

Les priorités budgétaires 2024 seront liées essentiellement à la finalisation de la Maison de la chasse et du Bâtiment communal La Bexane.

L'employé communal demande l'achat d'une tondeuse tractée pour compléter l'équipement actuel.

2024 devra intégrer une réflexion sur un projet de travaux de voirie (devis).

- *Décision d'achat d'une tondeuse tractée votée à l'unanimité*

Dossier ASSEDIC

Olivia Calvet, employée municipale de la commune jusqu'en septembre 2023 est en position de disponibilité d'agent territorial (Hérault) jusqu'en juin 2024. Actuellement elle a naturellement fait valoir ses droits au chômage.

La commune de Prades n'a pas cotisé aux Assedic et se trouve redevable des indemnités chômage durant une période de 18 mois à compter du premier mois de chômage, soit d'une somme plafond de 8640 € (480€ X 18) qui sera provisionnée au budget 2024. Le contrôle de gestion du département n'a pas relevé l'anomalie.

Prime exceptionnelle au pouvoir d'achat

De nouvelles dispositions permettent de verser une prime exceptionnelle au pouvoir d'achat. Sandrine Agar, secrétariat de mairie, est concernée et peut y prétendre. Les deux autres communes sur lesquelles elle travaille l'ont validée.

- La décision de verser la prime exceptionnelle au pouvoir d'achat à Sandrine Agar est prise à l'unanimité.

Point sur les travaux

- Nettoyage des passages d'eau
- Nettoyage du chemin royal
- Ramassage des feuilles mortes
- Suite à des entrées d'eau sur l'église côté nord, il faut procéder au remplacement des solins et pose de gouttières. Ces travaux viendront compléter l'action menée par l'association PCHP dans le même domaine. La commune soutiendra l'association dans ses demandes d'aide financière.

Questions diverses

Les travaux liés à la fibre sont sous traités par la SPIE à une entreprise.

Le mauvais état des chemins communaux a été signalé. L'entreprise doit les remettre en état et les empierrier quand le beau temps sera de retour.

La séance est levée à 15h45.